



7 ans de réflexion ou Chronique d'une mort annoncée ?

Le Centre Electronique de Dijon a été fondé en 1972. C'était le temps des pionniers de ce que l'on n'appelait pas encore l'informatique avec les rubans et les cartes perforées. Le cœur du centre était déjà la salle des machines avec ses grosses unités, ses meubles de disques, ses kilomètres de câbles qui ne manquaient pas d'impressionner les visiteurs. L'atelier de façonnage en était le complément indispensable, un antre souterrain plein de bruits où des millions de plis étaient conditionnés pour leurs usagers finaux. Les agents de ces services étaient fiers de leur travail, fiers de leurs outils.

Le temps a passé, avec ses évolutions techniques qui ont transformé l'endroit. Les équipes ont elles aussi changé mais la fierté d'exercer ces missions et le souci du respect des délais sont restés.

Un jour de 2005 pourtant, on commença à demander aux agents comment ils voyaient leur avenir car la fermeture devait être imminente.

Finalement, l'attente, l'incertitude, l'angoisse, durèrent 7 ans. 7 ans d'une lente agonie qui aura laissé des traces indélébiles chez nos collègues. En 2007, après avoir un temps envisagé un déménagement complet du DIT de Dijon vers un bâtiment en périphérie, les agents de la salle et du façonnage se retrouvèrent naufragés au centre-ville alors que les autres services migrèrent dans un autre bâtiment, le Mathis. Un retour était programmé après des travaux qui devaient commencer dans la foulée mais qui ne sont toujours pas finis 6 ans plus tard. Et, comme par hasard, un audit de sécurité émit un avis négatif sur le maintien de la salle des machines et du façonnage en centre-ville. Les dés étaient jetés mais pour quand ?

Le couperet a fini par tomber : 1er février 2013, retenir cette date, c'est la fin du lien qui existait encore entre l'ESI de Dijon post-fusion-DISI et le Centre Electronique devenu plus tard Département Informatique du Trésor.

Mais que d'erreurs, que de lâchetés accumulées entre-temps et à parts égales entre tous les décideurs de ce dossier. Peu de dirigeants ont accordé à nos collègues le minimum de considération qu'ils étaient en droit d'attendre. L'année qui vient de s'écouler en est le pire exemple. D'atermoiements en hésitations, la DISI et la DRFIP 21 se sont renvoyés la balle dès que l'occasion s'en présentait. La DRFIP a alterné mépris et condescendance, avant de prendre en compte, à minima, les besoins d'éditique des utilisateurs locaux et les souhaits des agents qui voulaient rester dans son giron.

La DISI n'a réagi que sous la menace du rapport de forces. Nous avons rappelé à chaque occasion les droits des agents de cette structure. Nous avons constaté qu'à chaque intervention de notre part la DISI se rappelait qu'il existait à Dijon des agents d'éditique. Que serait-il advenu sans ces interventions et la volonté des agents eux-mêmes ?

Cependant, les appétits immobiliers de la DRFIP 21 et le désir de concentration de la DISI n'ont même pas permis à l'atelier de Dijon de bénéficier du sursis accordé pour 2013 à d'autres structures alors que comme le disent les agents « les missions ont toujours été accomplies, même dans les pires conditions ». Les pires conditions furent subies pendant la première tranche des travaux Place de la Banque où, pendant des mois, nos collègues ont déplacé des tonnes de papier d'un étage à un autre, sans monte-charge, au milieu des gravats et du bruit des marteaux-piqueurs.

Il reste maintenant à nos collègues à se reconstruire dans leurs nouvelles fonctions. Qu'ils sachent que nous continuerons à être à leurs côtés. En attendant, si quelqu'un souhaite décorer son jardin à l'aide d'une machine de façonnage ou d'une imprimante, qu'il écrive à la DISI qui n'a même pas les moyens de s'en débarrasser !

Vidéo gag

Décidément, Bruno Bézard, notre nouveau directeur général, ne manque pas d'idées.

Ainsi, début décembre 2012, il a réquisitionné l'ensemble des CID (Cellules Informatiques Départementales) de France pendant des semaines afin que les agents puissent écouter et visionner ses vœux pour la nouvelle année.

Résultat : le personnel a pu découvrir le 3 janvier dernier une belle déclaration du DG au format texte et non au format vidéo.

Il a fallu attendre le 23 janvier pour enfin découvrir la tête de Bruno Bézard dans une configuration informatique telle qu'il est nécessaire de patienter pas moins de 10 minutes avant de pouvoir goûter au discours du chef.

Pendant ce temps là, les agents continuent de travailler avec du matériel informatique de plus en plus vieux, le changement des ordinateurs de plus de 5 ans ayant été balayé face au caprice grotesque et égocentrique du successeur de M Parini.

Espérons pour lui que les collègues auront eu la curiosité de regarder et d'écouter la vidéo. Avec l'autorisation de leur chef de service alors qu'il croulent sous les tâches de plus en plus nombreuses avec de moins en moins de personnel.

Projet de déménagement de l'ESI Lyon Part-Dieu à Saint Hippolyte

Suite à une réunion sur Lyon entre la DRFIP69, la DISI RAEB, la DIRCOFI, la délégation Rhône-Alpes-Bourgogne et le chef de service BP2, un projet de déménagement de l'ESI Part-Dieu vers St-Hippolyte a été envisagé afin d'installer, à l'espace Vivier-Merle, la Dircofi et la délégation puisque l'immeuble du cours de la Liberté doit être vendu.

Le Directeur de la DISI a établi un pré calendrier :

- En février 2013, la DISI recruterait un maître d'œuvre (architecte)
- En avril 2013, on aurait la finalisation de l'avant-projet sommaire (APS) et un programme définitif des travaux (APD)
- En mai 2013, le dossier de consultation des entreprises
- Du 15 août au 15 décembre la réalisation des travaux à St-Hippolyte
- Fin 2013, début 2014 un déménagement de l'ESI Part-Dieu

Le Directeur compte installer les agents de l'ESI Part-Dieu dans les bâtiments C et D.

Sur les plans communiqués aux Organisations Syndicales il est clair que la superficie disponible n'est pas suffisante pour accueillir l'ensemble des agents de Part-Dieu.

En effet, sur le bâtiment C, le niveau 2 est essentiellement occupé par la cuisine et le restaurant. Il ne reste que deux locaux disponibles puisque la cuisine et le restaurant ne bougeront pas, soit une cinquantaine de m2.

Il semble possible de récupérer sur le 1er étage environ 400 m2. Au RDC, il y a ces fameuses meurtrières. Sauf à les démolir, ce qui nous paraît irréaliste au vu du budget de 300 000 € annoncé, ces salles ne sont pas utilisables en bureau.

Sur le bâtiment D, hormis les actuels locaux syndicaux et la salle de réunion qui peuvent être récupérés, le reste ne peut pas être repris en l'état en raison des meurtrières. Mais où seraient alors les locaux syndicaux ?

Il reste donc, hors salles avec meurtrières, 500 à 600 m2 pour loger 70 personnes soit royalement 7 à 8,5 m2 par agent. Comme de plus il faudrait organiser les bureaux en fonction des actuels services, il faudrait cloisonner et perdre encore des mètres carrés supplémentaires.

Outre tous les reculs en matière de temps de trajet domicile/bureau, de perte de places de parking, de coût financier induit par ces reculs et des difficultés générées par le maintien de la salle blanche à Vivier-Merle, la norme de 12 m2 par agents et l'assurance de retrouver, en cas de déménagement, une situation au moins identique, édictées dans le cadre de la stratégie immobilière de l'Etat seraient bafouées.

NOUS NE SOMMES PAS DES SARDINES ET NOUS N'ACCEPTERONS PAS L'INACCEPTABLE !